

WaCyNews

Wallonie cyclable

octobre 2014 • N°5

- **Focus**

Les Communes pilotes :
Ottignies Louvain-La-Neuve

- **La fête du vélo à La Louvière**

- **Etude sur les impacts économiques du vélo**

- **Interview :**

Pierre Mignot du district de Huy
répond à nos questions

- **Le saviez-vous ?**

- **Nouveautés**



Wallonie



Wallonie
cyclable

Acheter un vélo c'est se choisir un nouveau compagnon de route. Sera-t-il confortable comme un bon vélo hollandais, hyperactif comme un vélo de course monté sur boyaux, costaud comme un vélo de voyage, ou encore stylé comme un fixie ? A vous de décider, le choix ne manque pas. Mais où allez vous rencontrer celui qui partagera votre route ? Chez un vélociste, en grande surface, sur internet, au marché aux puces ou encore via une petite annonce ?

Soyez vigilant ! Acheter un vélo (neuf ou de seconde main) de piètre qualité, sans conseil et sans service après-vente n'apportera au mieux que déception et ennui, et au pire dégoutera du vélo. Pour les vélos neufs, rien ne vaut les services d'un vélociste, c'est son job.

Pour les vélos de seconde main, passer par un atelier vélo vous apporte une garantie et un service après-vente: les vélos vendus sont vérifiés, sécurisés et remis à neuf. Pour une bouchée de pain, vous repartez avec un vélo au top !

Pour offrir des vélos d'une plus grande qualité, les ateliers membres de l'HeureuxCyclage.be travaillent actuellement sur un label qui verra le jour en 2015. Ce label attestera la qualité de votre nouveau compagnon de route ! A bientôt dans un atelier vélo !

Rémy Van Genechtem
Coordonnateur du réseau des ateliers mécaniques vélo
L'HeureuxCyclage.be

Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ?

Deux nouvelles stations pour les Li Bia Vélo de Namur

Suite au succès toujours grandissant de la mise à disposition de vélos en libre-service à ses habitants, la Ville de Namur a décidé d'étendre son offre de transport à deux nouvelles stations.

Celles-ci se trouveront à des points stratégiques de la corbeille namuroise, puisque la première station se situera près de l'auberge de jeunesse de la Plante, et la deuxième sur la Place Louise Godin, juste en face de la Clinique et Maternité Sainte Elisabeth. Les deux stations seront opérationnelles dans le courant du mois d'octobre.

Plus d'infos sur le système : www.libiavelo.be

Assise à toutes jambes!

A l'occasion des 25 ans du Foyer Saint-François (Clinique et Maternité Sainte Elisabeth de Namur), deux bénévoles et une psychologue du Foyer ont parcouru cet été plus de 1.500 km à vélo. L'occasion de tirer un trait d'union entre Namur et Saint François d'Assise en Italie, mais surtout de récolter des dons pour le bien-être des patients et de leur famille.

Plusieurs cyclistes et marcheurs se sont associés à cette belle aventure qui s'est déroulée du 24 août au 4 octobre.

La Clinique est, depuis 2012, une entité de l'opération « Tous vélo-actifs » qui vise à mettre en selle des travailleurs et surtout à encourager la pratique du vélo sous toute ses coutures.

Envie d'en savoir plus ? www.assiseatj.canalblog.com

Interview

Le Plan Wallonie cyclable, c'est aussi un travail quotidien par des acteurs de terrain...



Pierre Mignot,
Responsable du
District routier
de Huy
du SPW

Vous avez la charge d'une partie du réseau routier wallon, le district routier de Huy, quelle place a le vélo dans votre travail ?

Je m'occupe actuellement de l'entretien de près de 189 km de voiries pour la Direction des routes de Liège. Mon équipe gère directement ou via des marchés spécifiques de nombreuses interventions le long du réseau routier (entretien ordinaire, propreté, service hiver et chantiers d'investissement/réhabilitation). Nous avons aussi à notre charge l'entretien des pistes cyclables le long des voiries du district, même si elles ne sont pas nombreuses, ainsi que les travaux de construction pour deux lignes du RAVeL (L127 et L126).

Vous êtes donc sensibilisé au vélo ?

Oui tout à fait. Je signale d'ailleurs toujours au personnel de régie qu'il faut tenir compte des cyclistes lors de leurs interventions : ne pas se garer sur les pistes cyclables, ou encore baliser correctement les cheminements pour que les amateurs de vélo sachent par où ils doivent passer en cas de travaux. Nous avons d'ailleurs imposé, avec mes collègues du SPW (Voies Hydrauliques et Direction des Déplacements doux), la sécurisation complète de pistes cyclables le long d'un axe routier fort fréquenté (RN90), lors de la fermeture partielle du RAVeL-Meuse pour des travaux à la centrale nucléaire de Tihange. Les contrôleurs, eux, sont déjà très attentifs à la mobilité cyclable de par leur travail quotidien.

Et le Plan Wallonie cyclable ?

Nous sommes évidemment aussi concernés par le Plan, car deux communes localisées sur le district ont remis une candidature pour devenir « Commune pilote Wallonie cyclable » : Wanze et Modave. Même si Modave n'a pas été sélectionnée, elle reçoit néanmoins un subside de la Wallonie pour le développement de certaines infrastructures cyclables, tandis

que Wanze est officiellement l'une des dix communes pilotes. Nous avons d'ailleurs un projet de construction d'un nouveau giratoire sur ce territoire communal, qui intégrera une piste cyclable. Nous sommes très attentifs à ces infrastructures.



Focus: les communes pilotes.

Ottignies Louvain-La-Neuve

Le vélo, toujours sur le devant de la scène !

Que ce soit en termes d'aménagements inédits, de stationnement, mais aussi d'actions de sensibilisation, Ottignies LLN reste l'une des pionnières en matière de mobilité cyclable. Et les chiffres le prouvent : à la gare d'Ottignies, on est passé de 60 à 120 cyclistes depuis 2008 ! Une très belle réussite pour tous les acteurs de la commune impliqués dans ce projet de mobilité douce.

Des formations et des tests de vélo

Grâce au soutien de la commune, le GR-ACQ a lancé son troisième cycle de formation « J'y vais à vélo », qui permet à tout un chacun de se familiariser à la pratique du vélo quotidien et de glaner de nombreux conseils sur la petite reine. Pro Velo n'est pas en reste, puisque l'asbl a proposé, de mai à octobre, des emprunts gratuits de vélos classiques ou électriques, pour les déplacements journaliers des citoyens. Ce projet « deux

mois, deux roues » comprenait aussi une initiation à la mécanique vélo, une formation de vélo-traffic et des conseils sur les itinéraires à emprunter.

Premier panneau B22 de Wallonie

Innovation à Ottignies : lorsqu'il provient du rond-point de la clinique, le cycliste peut désormais passer au rouge ou à l'orange le feu qui se trouve sur l'Avenue du Roi Albert, pour prendre à droite vers la Rue du Bon Air.

Cette possibilité de franchir les feux de signalisation est marquée par la présence du panneau B22, résultant d'une nouvelle loi inscrite au moniteur belge.

Première rue cyclable

Non seulement Ottignies Louvain-la-Neuve s'est offert le premier « tourne à droite » de Wallonie (panneau B22), mais elle est aussi la première commune à avoir mis en place une rue cyclable (voir



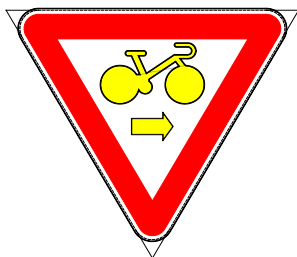
encadré) : la Rue du Ry, assez courte, située entre la Rue Berthet et l'Avenue des Combattants à Mousty.



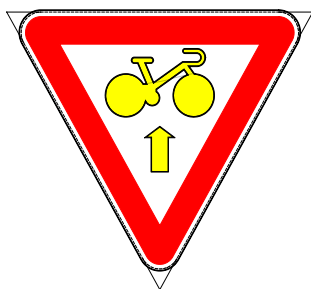
Il s'agit là d'un maillon supplémentaire dans l'ensemble des aménagements prévus par la Ville pour permettre aux cyclistes de parcourir ses rues dans de meilleures conditions.

Plus d'infos sur la mobilité cyclable de la commune: www.olln.be (rubrique « Ville cyclable »)

B22



B23



B22 ? B23 ?

Ces nouveaux panneaux autorisent les cyclistes, dans certains cas, à franchir les feux de signalisation lorsqu'ils sont rouges ou oranges.

C'est le gestionnaire de voirie qui peut décider de la pertinence à installer ou non ces types de panneaux à certains carrefours, tout en préservant bien évidemment la sécurité de tous les usagers de la route, et sous la condition qu'une piste cyclable ait déjà été créée à cet endroit précis.

L'objectif de la pose de ces panneaux est double : tout d'abord améliorer la sécurité du cycliste, puisqu'il ne se trouve plus coincé dans l'angle mort des véhicules motorisés, ensuite en terme de timing, car ces panneaux permettent évidemment un gain de temps précieux pour les cyclistes qui traversent ce carrefour.

A noter cependant que les cyclistes qui rencontreront sur leur route les panneaux B22 et B23 devront toujours laisser la priorité de passage aux piétons (traversant le passage protégé), ainsi qu'aux véhicules provenant de leur gauche.

La rue cyclable : priorité aux cyclistes !

Dans cette rue bien particulière, la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h, et les cyclistes ont la priorité absolue sur le trafic motorisé.

Pour devenir une rue cyclable, il faut qu'une voirie soit trop étroite pour la construction d'une piste cyclable bien définie, mais surtout que cette rue soit un axe important pour les cyclistes, et inversement, que la circulation automobile y soit assez faible.

Fête du vélo à La Louvière

Après Namur et Liège, c'était au tour de la cité des loups de mettre le vélo à l'honneur et de recevoir les cyclistes de toute la Wallonie.

Pour la troisième année consécutive, le vendredi de la Semaine de la Mobilité était entièrement consacré au vélo, comme mode de déplacement au quotidien mais aussi comme vélo loisir. Parade acrobatique, cortège dans les rues de la ville et animations cyclables étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des nombreux participants.

Un label pour les entités qui valorisent le vélo au quotidien

Durant toute l'année, 25 entreprises membres de l'opération « Tous vélo-actifs » travaillent à améliorer la pratique du vélo auprès de leurs employés. Pour évaluer ces initiatives, mais aussi récompenser les efforts réalisés, un label est attribué à chacune de ces entités pilotes sur base d'un audit réalisé par Pro Velo. C'est dans le Hall de la Maison communale qu'avait lieu cette cérémonie.

On soulignera cette année la belle avancée d'Electrabel, qui passe de une à quatre étoiles, tandis que l'entreprise Swift, première du classement pour la deuxième année consécutive, décrochait une cinquième étoile bien méritée.



Cortège vélo au cœur de La Louvière

Fin d'après-midi, les cyclistes ont été invités à participer à une balade vélo dans les rues de la cité des loups.

Une belle manière de découvrir les nou-



veaux aménagements cyclables réalisés par La Louvière en tant que Commune pilote Wallonie cyclable : de nouvelles bandes bus Rue Eugène Dubois et Rue de la Croyère, mais aussi des SUL, des pistes cyclables séparées et des bandes cyclables suggérées.

Fête du vélo, et après ?

Chaque année, la fête du vélo est l'occasion d'attirer l'attention des médias sur le vélo et de conscientiser le citoyen sur ses déplacements au quotidien. Le vélo reste une solution d'avenir dans nos sociétés engorgées par l'utilisation de la voiture individuelle, et même si tous nos déplacements ne peuvent s'effectuer grâce à la bicyclette, chacun conviendra néanmoins qu'il faut poursuivre nos efforts, pour créer une mobilité durable pour tous.

Intéressé par les initiatives de la Wallonie en matière de mobilité cyclable ? Rdv sur mobilité.wallonie.be

Etude sur les impacts économiques du vélo

La problématique de l'impact économique du vélo est complexe tant elle touche à des domaines variés et parfois difficiles à délimiter. Il s'avère pourtant nécessaire d'étudier ce domaine particulier, afin d'établir des lignes directrices pour soutenir le développement d'une mobilité cyclable en Wallonie.

C'est pourquoi la Direction des Impacts Economiques et Environnementaux du SPW (DGO2) a lancé, fin 2013, une étude relative à l'impact économique du vélo et aux pistes de financement de la Politique cyclable en Wallonie. Cette étude a été réalisée conjointement par l'asbl Pro Velo et la SA TML (Transport & Mobility Leuven, créée par la KUL) et avait pour objectif d'optimiser les efforts qui devraient être consentis dans les années à venir

Retrouvez l'étude sur le
portail
mobilite.wallonie.be
Rubrique : Wallonie
cyclable



Arrivée du vélo mesureur au SPW

Fruit d'une collaboration entre le Fietsersbond et l'Université catholique de Leuven (KUL), le vélo mesureur est un nouvel outil de travail inédit qui va dès à présent sillonner les routes de Wallonie.

A partir des différentes données enregistrées (type de chaussée, revêtement, présence ou non d'éclairage, sécurité,...), le programme

dans le monde du vélo.

Les trois missions de cette étude étaient d'évaluer les dépenses publiques pour le vélo en Wallonie depuis 2005 ; de mieux connaître et d'estimer, sous l'angle économique, les bénéfices que la Wallonie pourrait retirer d'un développement significatif de l'usage du vélo, y compris l'emploi qui pourrait être créé ; et enfin d'identifier les sources possibles de financement d'une politique cyclable ambitieuse.

Gains d'emplois dans la mobilité cyclable, effets bénéfiques pour la santé ou encore bonus en matière de protection de l'environnement, les bénéfices d'une augmentation significative du vélo comme de déplacement au quotidien ne sont (presque) plus à démontrer. Et si la Wallonie veut atteindre les 10% d'utilisateurs réguliers voulus par cette étude, il ne lui reste plus maintenant qu'à investir du temps et des moyens financiers.



attribuera un score de confort et un score de sécurité linéaire à l'itinéraire cyclable analysé. Une grille d'évaluation comparera ensuite les résultats.

A terme, le vélo mesureur permettra d'évaluer la qualité, le confort et la sécurité des aménagements cyclables sur voiries communales et régionales. Une belle avancée pour le quotidien des cyclistes mais aussi pour les gestionnaires de voirie.



Gilly : une nouvelle passerelle pour les ravelistes

Suite aux travaux du métro de Charleroi, et afin d'éviter de larges détours aux usagers du RAVeL, la station de métro Soleilmont s'est dotée, au mois d'août dernier, d'une toute nouvelle passerelle. Longue de 118 mètres, et d'une valeur de 756 000 euros, cette passerelle a été entièrement financée par la Société régionale wallonne du transport (SRWT).



Elle s'inscrit dans la nouvelle politique de la ville de Charleroi qui tend à essayer de favoriser les modes doux pour ses citoyens.

Les Ministres du vélo

Faisant suite aux élections régionales du 25 mai dernier, de nouveaux Ministres sont désormais en charge du développement du vélo :



Carlo Di Antonio : Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal. Il s'occupera de la partie mobilité du Plan Wallonie cyclable.



Maxime Prévot : Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine. Il sera compétent pour le développement et la promotion du RAVeL.



René Collin : Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives. Il sera notamment en charge du vélotourisme.

Contacts :

Cellule Wallonie cyclable - wallonie.cyclable@spw.wallonie.be
mobilite.wallonie.be - Rubrique Wallonie cyclable



Service public
de Wallonie